



# MOULIS EN MÉDOC

CITÉ BI-MILLÉNAIRE

## Bulletin Municipal

**Nouvelle salle de restauration à Grand-Poujeaux**

N° : 66

**Janvier 2022**

**Dans ce numéro :**

<i>Le mot du Maire</i>	2
<i>Le mot du Maire du CMJ</i>	3
<i>Les commissions municipales et CCAS</i>	3 à 9
<i>La vie dans nos écoles</i>	10 et 11
<i>Pages des questions</i>	12 et 13
<i>La CDC Médullienne</i>	14 à 16
<i>Office du tourisme : Médoc plein sud</i>	17
<i>Bassin versant et PNR</i>	18
<i>La vie associative</i>	19 à 26
<i>Ainsi va la vie</i>	27
<i>Calendrier des manifestations</i>	28



Mairie de Moulis en Médoc :  
227, avenue de la gironde  
Tél : 05 56 58 22 08

**Courriel :**

[mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr](mailto:mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr)

**Site :** [www.mairie-moulis-medoc.fr](http://www.mairie-moulis-medoc.fr)

**Heures d'ouverture de la mairie:**

Du lundi au vendredi

08 h 00 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 00

**Permanence des adjoints**

Le samedi : 9h à 12 h.



Chères moulissoises, chers moulissois,

Le début d'année est traditionnellement l'occasion de vous présenter, entouré du personnel communal, de mon équipe municipale et du Conseil Municipal des Jeunes, mes vœux. Pour la deuxième année consécutive, les conséquences sanitaires ne nous permettent pas de partager ce moment convivial. J'en suis vraiment navré.

Dans ce bulletin municipal vous trouverez le calendrier avec des dates à retenir (connues à ce jour). Les marchés nocturnes, Moulis propre, repas des aînés...

Autant d'occasions de pouvoir nous rencontrer si, bien sûr, les contraintes sanitaires nous le permettent.

L'année 2022 sera également une année d'élections. Vous pouvez noter que les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.

Dans le dernier bulletin municipal je vous annonçais que la commission jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes travaillaient sur la création d'un city stade. Ce projet avance ; Des devis nous ont été présentés. L'année 2022 sera une étape de recherche de financement.

Carlos CAMARINHA, fonctionnaire communal a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre. Bien connu de tous pour avoir transporté nos petits écoliers dans notre bus scolaire pendant 17 années. Je le remercie de les avoir si bien choyés. Je lui souhaite une longue et belle retraite.

Les enfants de l'école maternelle profitent depuis le mois de septembre de leur nouvelle salle de restauration. Ils n'ont plus besoin de se déplacer au bourg pour le repas du midi. De ce fait, nous avons mis en vente notre bus communal qui a un kilométrage limité, en très bon état. Notre priorité sera de le vendre à une collectivité mais nous sommes ouverts à toutes propositions de particuliers.

Nous avons une demande foncière importante sur notre commune pour accueillir de nouveaux habitants. De nombreux jeunes couples souhaitent s'y installer mais les terrains sont rares. Nous avons tout de même plusieurs projets en cours. Le plus conséquent est le lotissement route de la fontaine où nous accueillerons 26 nouveaux foyers. Pour ce projet, j'ai prescrit au lotisseur des aménagements sur les volets environnementaux pour la gestion des eaux pluviales et les écoulements, les espaces verts, (plantations sur les parcelles, qualité des clôtures...), la densification de l'habitat, les règles de collectes des ordures ménagères, les largeurs de voirie et les sens de circulation.

D'autres quartiers de la commune recevront des nouvelles constructions, tels à Médrac 5 maisons, à Guitignan 3 maisons, route du Maliney 4 maisons.

Rappelons que les autorisations d'urbanisme sont données par l'Etat sur tous les projets dans la commune. Je remercie par avance tous les riverains pour leur compréhension face aux gênes occasionnées par ces travaux qui s'étaleront à minima sur 2 ans. Les habitants que nous attendons contribueront au rajeunissement de nos quartiers mais aussi au maintien démographique de la population, au fonctionnement de nos écoles et à l'épanouissement de nos milieux associatifs.

En quelques années, nous avons fermé une classe maternelle et une classe élémentaire. Cette tendance s'inversera progressivement avec les nouveaux arrivants.

Je termine mon mot par une note optimiste et heureuse en vous annonçant que deux bébés ont vu le jour à leur domicile. Evènement suffisamment rare pour être souligné car la dernière naissance à domicile remonte à décembre 2016. Une petite Emma est née le 18 juillet 2021 à Médrac et un petit Andréa, le 12 décembre au Petit Poujeaux. Je leur souhaite la bienvenue dans notre paisible commune rurale.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente lecture de ce bulletin municipal et que cette année 2022 se déroule sous les meilleurs auspices. Prenez soin de vous et de vos proches.



Le Maire

Christian LAGARDE

## Le mot du maire du Conseil Municipal des Jeunes

Bonjour à toutes et à tous,

Je ne sais pas si c'est mon dernier mot en tant que Maire dans ce journal, mais je peux déjà vous dire que je viens d'être réélue au Conseil Municipal des Jeunes pour le prochain mandat. Du coup, cela me laisse l'opportunité de pouvoir encore m'impliquer dans la vie de la commune pour les deux ans à venir. J'espère pouvoir mener à bien les projets en cours, et concrétiser des idées de la nouvelle équipe du CMJ. Malgré cette période d'hiver encore compliquée cette année, je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année, pleine de bonheur et de santé.

Continuez de vous protéger et de protéger vos proches, respectez les gestes barrières, dans l'espoir que nous puissions vite nous retrouver sur les manifestations de la commune.

Je tiens à remercier les anciens conseillers qui m'ont accompagnée pendant ces trois années : Mathurin, Alysso, Aubin et Nolan.

Je félicite les jeunes candidats qui ont osé se présenter à l'élection du 14 décembre, avec une pensée toute particulière pour les 5 candidats qui n'ont pas été élus.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CMJ : Lison, Romain, Chloé, Hali-guen, Hana, Marius, Mareva, Elloa, Clarisse, Matthys et Anaé, que j'espère retrouver très vite pour commencer à travailler.

La Maire du CMJ,  
Laura VICTOR



## Commissions municipales

### Conseil Municipal des Jeunes (CMJ): renouvellement des élus

Le mandat se termine pour les 7 élus en place depuis 2018. Un mandat bien perturbé par la crise sanitaire mais qui a vu la réalisation de beaux projets tels que, entre autres, une journée « cinéma » pour tous, la sécurisation aux abords de l'école Pablo Picasso par deux crayons.



Le 14 décembre 2021, ce sont 148 électeurs nés entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2012 qui se sont déplacés pour élire 12 élus parmi les 17 candidats qui se présentaient à ce suffrage.

Nous adressons nos félicitations aux 12 élus en place, ils se retrouveront le 8 janvier prochain afin d'élire leur maire et leur 1er adjoint.

Et nous remercions chaleureusement les 5 candidats non élus pour leur participation.



## **Le Plan Local d'Urbanisme sera approuvé dans les limites de l'enveloppe urbaine existante.**

### **QUELS SONT LES PREALABLES DE NOTRE PROJET D'URBANISME ?**

Construire un projet de développement et d'aménagement de la commune avec les contraintes agricoles et paysagères, les obligations de restauration des maisons vacantes et abandonnées, l'obligation de densifier les constructions dans les espaces déjà urbanisés, anticiper les divisions foncières, préserver l'espace agricole et naturel, accueillir un nombre limité de nouveaux habitants.

### **NOUVELLES OBLIGATIONS IMPOSEES A NOTRE COMMUNE**

- ♦ Toutes ces problématiques ont été étudiées allant jusqu'à la cartographie des projets et la rédaction des règlements. En dépit de cette ingénierie, les partenaires institutionnels que sont l'Etat, la chambre d'Agriculture, le CIVB, les représentants de la viticulture, le Parc Naturel Régional, le syndicat du SCOT Médoc contraignent la commune à
  - ne pas s'étaler sur les zones agricoles ou naturelles,
  - construire dans les zones urbanisées
  - sensibiliser les propriétaires de logements vacants en mauvais état à restaurer ces maisons (une trentaine de maisons sont ciblées).

Sur ces seuls critères le potentiel d'accueil des nouveaux habitants qui est de l'ordre de 300 personnes d'ici 2033, peut être atteint en théorie.

Les extensions des zones habitables ne seront pas admises si ces critères ne sont pas d'abord utilisés. Ce sera la condition SINE QUA NON d'une approbation définitive du PLU.

- ♦ Le Plan Local d'Urbanisme se fera en deux étapes.

En conséquence, la commune a dû revoir sa stratégie de développement à savoir dans un premier temps faire un PLU basique\* sans projet d'aménagement en dehors des zones urbaines. Elle va aussi tenter d'influencer les propriétaires pour vendre leur bien foncier et leur maison vacante, par le biais d'un programme local de l'habitat et des politiques incitatives. L'opération peut fonctionner et procurer un petit réservoir de nouveaux habitants.

Après cette première étape, la commune pourra alors envisager de créer des nouvelles zones constructibles.

### **Le calendrier prévisionnel jusqu'à l'approbation du PLU est le suivant :**

**NOVEMBRE 2021** : Reprise des travaux sur le PLU suite à l'approbation récente du SCOT MEDOC par les communes membres.

**JANVIER 2022** : Présentation du projet aux partenaires institutionnels.

**FEVRIER 2022** : Débat sur le PADD en Conseil Municipal

**MAI 2022** : Présentation du projet aux partenaires et arrêt du projet par le Conseil Municipal

**JUIN / JUILLET / AOUT** : Consultation des personnes publiques associées

**OCTOBRE** : Enquête publique

**DECEMBRE** : Approbation du PLU

- \*le PLU comprend :**
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec les orientations de la commune
  - un règlement de zonage
  - une cartographie



## Les activités seniors vont reprendre...

Le Centre Communal d'Action Sociale propose à nos Aînés de se retrouver autour de 2 ateliers.

Ces ateliers sont proposés par notre partenaire l'AAPAM. Dès le 25 janvier Cécile vous propose des ateliers numériques : « L'informatique pourquoi pas vous ? » initiation à l'utilisation d'une tablette tactile pour les seniors. Ils auront lieu le mardi matin, dans la salle de réunion de la salle polyvalente. Le nombre de places est limité à 10 personnes. Pour vous inscrire veuillez contacter l'AAPAM 05 33 09 38 74



A partir de mars, Florence vous proposera ses nouveaux ateliers Vitalité, pour devenir acteurs de votre santé et votre bien être. Ouvert à tous, dès 55 ans, ce cycle de 6 ateliers de 2 h30 chacun, aborde par exemple : « la nutrition, la bonne attitude » qui conseille sur comment adopter une alimentation qui allie plaisir et santé ou bien : « bien dans sa tête » qui vous permettra d'identifier les activités qui favorisent : le sommeil, la relaxation, la mémoire. Une réunion d'information sur le détail de ces ateliers vitalité aura lieu le jeudi 17 mars à 14h30 à la salle polyvalente.

## Le repas des Aînés

Nous avons le plaisir de vous inviter pour le repas des Aînés le 12 mars à 12 h00. Nous l'espérons sous sa forme traditionnelle, avec un spectacle, afin de retrouver ce moment convivial qui nous tient à cœur. Sinon, comme l'an dernier nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez vous régaler quand même.

En partenariat avec la commune de MOULIS, l'AAPAM et la Conférence des Financeurs vous proposent un atelier :

**L'informatique, pourquoi pas vous ?**  
Initiation à l'utilisation d'une tablette tactile pour les seniors

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à nous contacter :  
**AAPAM**  
05 33 09 38 74  
06 26 06 58 87  
8 rue de Verdun  
33340 BLAIGNAN-PRIGNAC

Planning ou dos du document,  
Une participation de 30€ sera demandée

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

**5 bonnes raisons de participer à nos ateliers**

- En consacrant quelques heures à votre santé, vous vivrez votre retraite plus sereinement. Vous vous sentirez mieux dans votre quotidien rapidement et durablement,
- Identifiez vos besoins et testez des solutions pour adopter les bons réflexes au quotidien,
- Passez un bon moment, en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous,
- Profitez d'actions près de chez vous dans une ambiance conviviale
- Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour s'occuper de soi.



Mme Renault

Honneur à nos Nonagénaires



Mme Koffel

Atlantic Route a réalisé des réparations sur les chaussées du village par projection d'enrobé à l'émulsion de bitume avec le BLOWENROBE, les résultats sont globalement satisfaisants.

### Sécurisation de la route de Tiquetorte.



La sécurité est l'une des préoccupations principales de la municipalité. Quand on parle de sécurité en agglomération, cela induit de nombreux sujets: sécurité des piétons, sécurité des deux-roues, sécurité des automobilistes, mais aussi, sentiment de sécurité en centre bourg. Et, ces différentes requêtes dépendent aujourd'hui majoritairement : du renforcement des passages piétons.

Le renforcement des passages piétons, création de 4 nouveaux points

- L'amélioration de l'aménagement de la voirie, la création de têtes d'îlots.
- La mise en place de signalisation verticale lumineuse, panneaux 30 km/h.
- L'amélioration de la signalisation horizontale, le marquage au sol.



### Chemin de la mouline

Nous avons procédé à la réhabilitation du **chemin de la Mouline**

Les travaux réalisés par l'entreprise **Sarrazy**, consistent dans un premier temps, à **profiler** et à **renforcer** la structure de chaussée du chemin existant avec un apport de **tout-venant** et de **grave-bitume**.

Le revêtement final est un **goudronnage-bicouche** avec une application manuelle et mécanique à l'aide d'un camion **bi-répandeur**.

Le **gravier** de finition qui est du gravillon gris, apporte une touche esthétique à ce chemin, et un confort de déplacement des usagers.

### Sécurisation de l'armoire feux tricolores Bouqueyran

Recul de l'armoire technique et pose d'arceaux pour empêcher l'empiètement des véhicules sur le bas côté et la protéger.



### Environnement

#### Sécurité routière période de vendanges

Campagne de prévention du risque routier pendant les vendanges.

Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Gironde et ses partenaires ont mis à la disposition des municipalités, des banderoles sur la prévention du risque routier pendant les vendanges. La mairie de Moulis en Médoc en a placé 4 sur les axes routiers de la commune.



## Environnement (suite) Récolte des sapins de Noël



Le dépôt de vos sapins de Noël mis à votre disposition est ouvert du 03 janvier au 09 janvier inclus de 8h30 à 17h30.

Le point de collecte de vos sapins de Noël est situé derrière la salle polyvalente après le bac à verre. Un panneau indique l'emplacement exact.

Les sapins de Noël sont des déchets verts potentiellement valorisables pour le compostage et le paillage notamment, mais aussi protéger les cordons dunaires du littoral. L'exutoire du broyat issu des résineux est mal connu du grand public, outre son utilité herbicide, il est également de bonne utilité pour pailler les allées des jardins, les plantes de terre de Bruyère et servir de répulsif contre les limaces.

En fonction du volume collecté, les sapins seront broyés sur place par une entreprise et le broyat sera utilisé sur les espaces verts communaux. Sinon les sapins seront utilisés pour la protection du littoral.

---

### Tri sélectif dans le cimetière

#### Comme à la maison, les déchets de cimetière se trient !

Le cimetière de Moulis en Médoc est désormais équipé de bacs noirs et jaunes, mais également d'emplacements réservés aux déchets verts, invitant les citoyens à trier les déchets issus de la décoration et de l'ornement des tombes.

---

### Elagage des arbres

Des travaux d'élagage ont été réalisés par l'entreprise moulissoise **Multibax** sur certains alignements d'arbres, et notamment sur ceux qui sont gérés en tête de chat. Les tailles de ce type, dont l'objectif est de contenir le développement des arbres, sont réalisées en période de repos végétatif et se pratiquent sur le long terme, elles doivent être répétées tous les 2 à 3 ans.

Ce mode de conduite consiste à maintenir et à rajeunir constamment le feuillage en rabattant tous les deux à trois ans les pousses formées à un niveau constant, au bout de quelques bras. Sous l'effet des tailles successives l'extrémité des bras se renfle peu à peu selon une masse arrondie. Bien que cette taille paraisse artificielle, l'arbre la supporte très bien s'il a été formé dès le départ en conséquence, ce qui est ici le cas.



23 tilleuls place de l'église



2 platanes au cimetière



9 platanes place de Grand-Poujeaux



## PANNEAUPOCKET

**Informe et Alerte les habitants**

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone portable et recevez les alertes et les informations de notre commune !

Actuellement, plus de 230 personnes reçoivent déjà toutes les informations utiles, évènements, etc.... Vous trouverez ici la marche à suivre. C'est simple et rapide.



La commission travaille sur la création d'une page facebook pour vous donner un nouveau moyen d'informations et de communications sur notre village.



Le panneau d'informations, situé à proximité de la mairie, a fait peau neuve. Comme vous avez pu le remarquer, il a été en maintenance pendant plusieurs semaines. Nous avons dû changer le logiciel permettant la diffusion des informations. Nous pouvons maintenant vous transmettre via le panneau l'actualité de la commune avec une meilleure résolution d'images.

EN 4 CLICS

**1** Ouvrez votre application **Play Store**, **App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette.

**2** Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

**3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".

**4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !

## Décorations de Noël



Pour égayer notre fin d'année 2021, de nouvelles décorations sont venues enrichir celles déjà installées les années passées. Elles ont embelli les cours de nos deux écoles et la place de l'église. Elles ont toutes été fabriquées et installées par nos employés communaux.



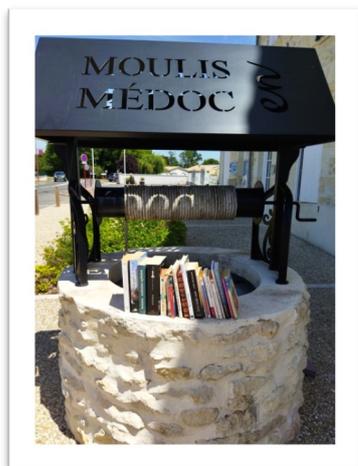
### Nouveauté cette année.

Les agents communaux ont pris plaisir à confectionner deux boîtes aux lettres du Père Noël qui ont été installées devant la mairie et au portail principal de l'école maternelle.

Au vu de l'engouement suscité auprès des enfants, cette initiative sera reconduite l'année prochaine.



### Commission Culture



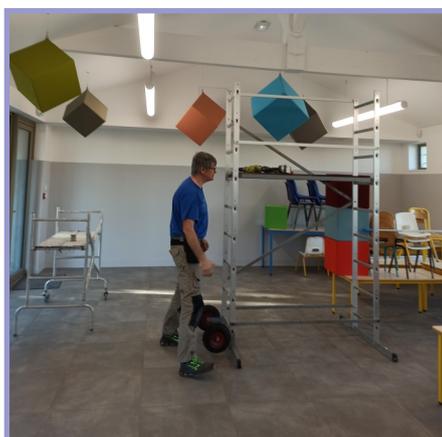
Au vu du succès rencontré lors de la première édition de « La Culture prend l'air à Moulis », nous pouvons déjà vous annoncer que la prochaine aura lieu le samedi 11 juin 2022. Nous vous attendons donc nombreux pour rencontrer les auteurs invités et les animations proposées.

Nous vous proposerons également une bibliothèque éphémère sur notre commune : le samedi 19 mars 2022. Ce sera l'occasion de découvrir de nouvelles lectures, avec le soutien du réseau des bibliothèques de la Médullienne.

### Commission bâtiments et affaires scolaires

#### A GRAND-POUJEAUX, OUVERTURE D'UNE SALLE DE RESTAURATION POUR NOS PETITS DE MATERNELLE

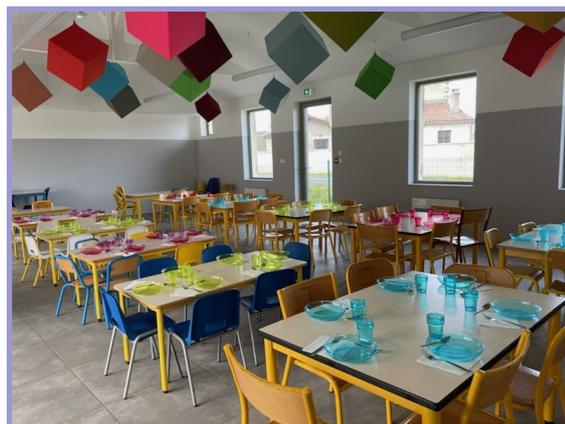
Les petits de l'école maternelle ont intégré leur nouvelle salle de cantine à la rentrée de la toussaint ; ce fut un grand changement pour eux : plus besoin de prendre le bus pour se rendre au Bourg ; ils ont un temps de repas et de récréation prolongé de 30 minutes. (1h 40 mn au lieu de 1h10).



Donc, ils prennent tout leur temps pour manger, et surtout peuvent profiter d'une plus grande pause pour jouer dans la cour de récréation.

Du côté des locaux, ils ont découvert une salle neuve, moderne, colorée, avec une acoustique traitée par des suspensions design au plafond.

Dans quelques semaines la coursive reliera le bâtiment à l'école et au centre de loisirs.



Les travaux concernant la construction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement n'avancent pas aussi vite que nous le souhaitons. Les problèmes d'approvisionnement de matériaux en sont la cause principale. Nous mettons tout en œuvre pour que ce nouvel espace soit opérationnel d'ici la fin de ce premier trimestre.

Le contrat avec notre prestataire de cantine arrivant à échéance en août 2021, nous avons lancé un appel d'offre. C'est API restauration qui a remporté le marché pour une durée de 3 ans. Les repas, pour les enfants de l'école maternelle, sont toujours fabriqués dans la cuisine du bourg et le portage en liaison chaude et froide est effectué par une employée communale.

Malgré des budgets restreints, nous soutenons chaque année nos investissements dans nos écoles et maintenons les aides de fonctionnement aux coopératives scolaires pour pérenniser la gratuité des fournitures scolaires.

### **Ecole maternelle Grand-Poujeaux**

Sortie au Bassin d'Arcachon

Le lundi 31 mai, toutes les classes de l'école maternelle Grand Poujeaux sont sorties au Bassin d'Arcachon.

Le matin, les classes de MS-GS ont participé à une animation sur les p'tites bêtes à la maison de la nature de la réserve ornithologique du Teich. D'abord, les animateurs ont présenté l'animation qui consistait à partir à la chasse aux insectes. Avant, des indications pour apprendre à les reconnaître ont été données (nombre de pattes, différentes parties du corps, ...). Puis, ils se sont munis du matériel de capture (filets, aspirateurs à insectes, boîtes, etc.) pour attraper des petites bêtes. Après la chasse, les groupes qui avaient été constitués ont observé ensemble une sélection d'insectes. Ce temps de partage a permis de nourrir les connaissances des enfants sur les particularités physiques et le mode de vie de cette catégorie animale.



Quant aux élèves de petite section, ils ont simplement été se promener sur la plage. Ça a été pour eux l'occasion de découvrir ce milieu. Ils ont trouvé : des crabes morts, des morceaux de bois, des coquillages, des algues, de la craie, des galets, des pommes de pin, des feuilles, du sable, une plume et même des déchets qui ont été mis dans un sac poubelle.

A midi, le moment tant attendu du pique-nique est arrivé. Les enfants ont pu se restaurer et reprendre des forces avant de partir explorer les vasières. En tout début d'après-midi, chaque classe a rejoint 2 animateurs sur la plage de la Hume. Ils étaient équipés de pelles et de bassines. Les enfants se sont mis pieds nus et ils ont déambulé de la plage jusqu'aux vasières.

En chemin, ils ont découvert différentes espèces, des empreintes d'animaux sur le sable mouillé. Une fois arrivés sur la vase, les élèves sont partis à la pêche par petits groupes. Ils ont mis les mains dans la vase. Ils ont attrapé des crabes de toutes tailles, des praires, des coques, des bulots et des bigorneaux. A l'aide d'un adulte et d'une pelle, les vers de vase ont été sortis et récoltés. A l'issue de la pêche, les élèves ont appris à reconnaître les quelques espèces contenues dans le bac de récolte. Avant de partir, ils ont été relâchés.



Sur le trajet du retour, la grande majorité des enfants s'est endormie avec dans la tête plein de belles découvertes, de jolis souvenirs et d'incroyables sensations.

Ce fût une journée magnifique pour conclure l'année scolaire 2020-2021 !!

- « Nous avons trouvé des crabes, des vers de vase, des petites crevettes et des escargots qui se tournent ! » Wilson
- « Avec la pelle nous avons retrouvé sous le sable bien cachés des vers ! »
- « On devait marcher lentement dans la vase pour ne pas glisser » Charlotte
- « Au début j'avais un peu peur des crabes ! » Ambre D.
- « J'ai aimé les crabes qui m'ont fait des chatouilles ! » Nolan
- « Je suis allergique au crabe alors j'ai pas osé toucher ! » Mathéo
- « J'ai adoré attraper les crabes par les côtés et les mettre dans le seau vert ! » Célia
- « J'ai préféré le massage des pieds dans la vase ! » Victor
- « Le sable était tout doux. C'était la marée basse. » Alice

Ecole Élémentaire Pablo Picasso

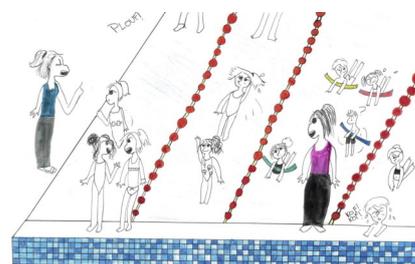
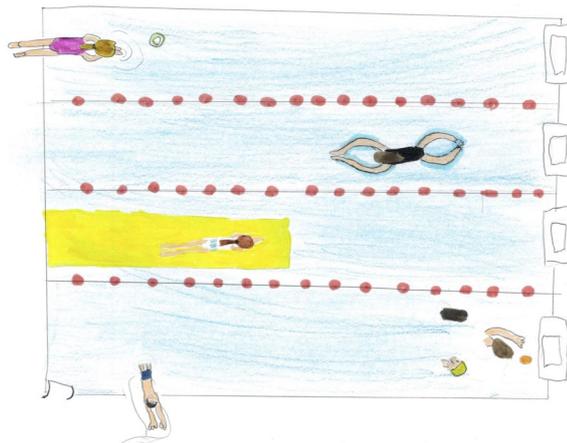
LA CLASSE DE CM2 A L'EAU !

Lors de la première période, nous sommes partis à la piscine de Pauillac pour des séances de natation. Durant sept séances, nous avons plongé, sauté, utilisé le toboggan, nagé sur le ventre et sur le dos. Nous avons récupéré des objets au fond de l'eau et fait des courses contre les copains.



Juste avant les vacances, la séance était gé-

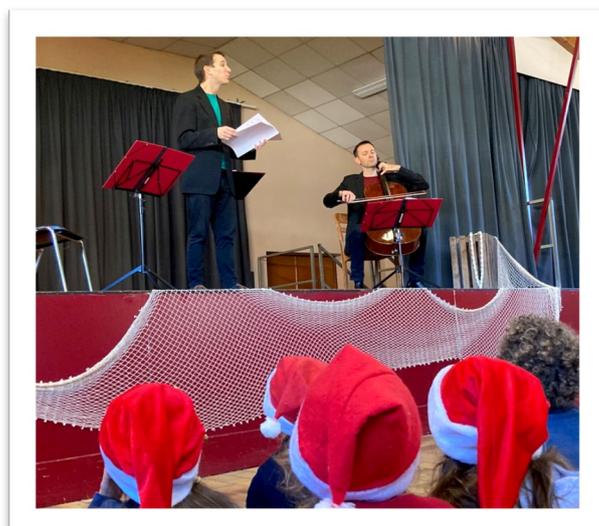
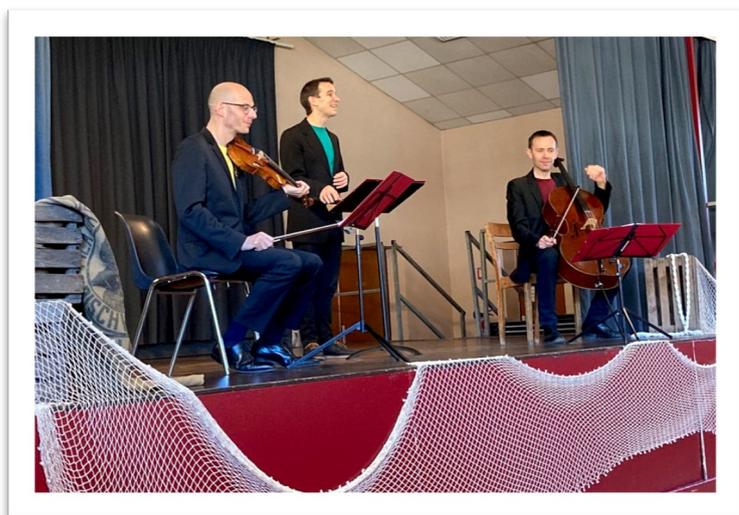
niale avec pleins d'ateliers : courir sur un tapis dans l'eau, du « basket-aquatique », des concours de plongeon... et si tout va bien, nous pourrions y retourner à la fin de l'année pour un défi Koh-Lanta !!! Nous tenions à remercier la mairie pour le bus. Merci aussi aux mamans d'élèves qui nous ont accompagnés sur toutes les séances et qui nous ont permis de progresser tout en nous amusant !



Contes musicaux à Moulis

Avec deux années contrariées par la pandémie, l'équipe de l'école élémentaire Pablo Picasso tenait à renouer avec la tradition du spectacle offert aux enfants avant Noël. Pour marquer la fin de l'année 2021 ; et vivre ensemble un moment plus léger et festif.

Vendredi 17 décembre dans la salle polyvalente, dans le respect des contraintes sanitaires, nous avons pu recevoir la compagnie bordelaise du Collectif Lepage. Cette troupe était déjà venue à Moulis en 2019 présenter une version théâtrale du Carnaval des Animaux. Cette fois, ils revenaient nous faire voyager à travers trois contes musicaux. Loïc comédien, Stéphane violoniste et Alexis violoncelliste, nous ont emmenés au Japon avec Urashima, en Espagne avec Ferdinand le taureau, et dans la mémoire collective avec les trois petits cochons. Succès unanime ! Les enfants ont pu apprécier la musique des mots et celle des instruments, et s'échapper un instant du quotidien. Les artistes ont ensuite répondu aux questions des élèves. Nous sommes ravis d'avoir pu proposer un spectacle de cette qualité aux enfants. Nous remercions l'associations des P'tits Bouchons pour leur généreuse contribution financière à ce spectacle.



### Maison enclavée. Droit de passage

#### **Travaux d'entretien et de réparation du chemin emprunté. Charge des frais**

Lorsqu'une maison privée est enclavée, il existe une situation de servitude au bénéfice du particulier. Celle-ci est régie par l'article 682 du code civil qui dispose que « le propriétaire dont les fonds sont enclavés et qui n'a sur la voie publique aucune issue, ou qu'une issue insuffisante, soit pour l'exploitation agricole, industrielle ou commerciale de sa propriété, soit pour la réalisation d'opérations de construction ou de lotissement, est fondé à réclamer sur les fonds de ses voisins un passage suffisant pour assurer la desserte complète de ses fonds, à charge d'une indemnité proportionnée au dommage qu'il peut occasionner. »

Par ailleurs, les articles 697 et 698 du code civil prévoient que c'est au bénéficiaire de la servitude d'effectuer, à ses frais, les travaux d'entretien et de réparation du chemin emprunté, à moins que le titre d'établissement de la servitude ne dise le contraire.

*JO Sénat, 06.05.2021, question n° 21077, p. 2962*

### Arbres aux abords des voies publiques

#### **Règles d'implantation. Elagage**

#### **Quelles sont les distances d'implantation des arbres le long des voies publiques ?**

1. Les dispositions de l'article 671 du code civil, qui prévoient des distances à respecter pour les plantations par rapport à la limite séparative entre les propriétés privées, ne sont pas applicables à la limite séparative d'une propriété privée par rapport à un chemin rural ou à la voirie communale (CAA Nancy, 2 mars 2006, commune de Birkenwald, n° 03NC01188).

2. Il faut déterminer si la voie concernée est un chemin rural ou une voie communale :

- **dans le cas du chemin rural**, les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance mais le maire peut, par arrêté, désigner les chemins le long desquels les plantations devront être placées à des distances au plus égales à celles prévues pour les voies communales ;
- **s'il s'agit d'une voie communale**, l'article R 116-2 du code de la voirie routière punit, au titre de la police de la conservation, de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe, le fait d'établir ou de laisser croître, en l'absence d'autorisation, des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier. Toute plantation nouvelle en deçà de cette limite constitue une infraction. Ces dispositions relèvent des textes intervenus en 1989 portant codification du code de la voirie routière en ce qui concerne les plantations longeant les routes départementales et communales. Elles ne s'appliquent qu'aux plantations à venir ; les plantations faites antérieurement aux textes précités et à des distances moindres que celles prescrites peuvent être conservées.

3. En tout état de cause, dans le cas d'un chemin rural ou d'une voie communale, le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors qu'ils portent atteinte à la commodité du passage (art. L 2212-2-2 du CGCT ; art. D 161-22 et D 161-24 du code rural et de la pêche maritime).



**Devons-nous souscrire une assurance décennale pour la construction de notre maison ?**

La loi Spinetta du 4 janvier 1978 a institué, pour protéger le maître d'ouvrage, et tout particulièrement le consommateur, le principe d'une responsabilité présumée des constructeurs en cas de sinistre.

Inscrite dans le Code civil, la loi stipule que tout constructeur lié à un maître d'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage <sup>(1)</sup> est responsable envers celui-ci ou envers l'acquéreur, des dommages qui compromettent la solidité de l'ouvrage ou qui rendent l'ouvrage impropre à sa destination (c'est-à-dire inapte à ce à quoi il était destiné : un toit qui fuit, une charpente qui se déforme, un mur qui se fissure et n'est plus étanche ou qui menace de s'écrouler, une canalisation qui fuit, une installation électrique non conforme...) <sup>(2)</sup>.

Il s'agit d'une présomption de responsabilité d'une durée de 10 ans, à compter de la réception de l'ouvrage. C'est une disposition d'ordre public (elle s'applique à tous et ses règles ne peuvent pas être écartées par un contrat ou une convention) ; il sera donc très difficile pour un constructeur de s'en exonérer.

Cette présomption de responsabilité s'étend également aux désordres affectant les éléments d'équipement indissociables des ouvrages de viabilité, de fondation, d'ossature, de clos ou de couvert, qui se révèlent dans les 10 ans à compter de la réception de l'ouvrage.

*(1) Contrat de louage d'ouvrage : contrat également appelé contrat d'entreprise, par lequel un entrepreneur s'engage envers un maître d'ouvrage à exécuter, en toute indépendance et sans le représenter, un ouvrage immobilier moyennant un prix convenu.*

*(2) La notion d'impropriété à destination a été précisée progressivement par la jurisprudence.*

## **Qui est concerné par la responsabilité décennale ?**

La présomption de responsabilité décennale pèse sur le "constructeur", c'est-à-dire celui qui est lié au maître d'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage et qui va matériellement ou intellectuellement participer à la conception, l'édification ou la modification d'un ouvrage. La responsabilité décennale concerne donc l'architecte, le bureau d'études techniques, la société d'ingénierie, l'entreprise de bâtiment ou de travaux publics, le contrôleur technique. Elle concerne également les constructeurs non réalisateurs : constructeurs de maisons individuelles, promoteurs immobiliers, lotisseurs.

Les sous-traitants, parce qu'ils ne sont pas liés directement au maître d'ouvrage, sont exclus du champ d'application de la loi. Pour autant, ils restent responsables des obligations contractuelles sur lesquelles ils s'engagent vis-à-vis du constructeur ou du prestataire qui leur a confié une tâche de sous-traitance. Ils doivent donc être assurés pour cela.

## **Qu'est-ce que l'assurance décennale ?**

L'assurance décennale couvre la responsabilité décennale et l'obligation que le concepteur ou constructeur a de réparer les dommages matériels affectant l'ouvrage qu'il a conçu / réalisé, lorsque ces derniers sont apparus dans les 10 ans suivant la réception de l'ouvrage.

La mise en œuvre de la garantie décennale intervient donc, comme son nom l'indique, pour réparer les dommages de nature décennale.

L'assurance décennale couvre également les dommages qui affectent après la réception la solidité des éléments d'équipement d'un ouvrage lorsque ceux-ci font indissociablement corps avec les ouvrages de viabilité, de fondation, d'ossature, de clos ou de couvert.

## **L'assurance de responsabilité décennale est-elle obligatoire ?**

Oui. Dès lors que le professionnel, quel que soit son métier, participe à la construction d'un ouvrage soumis à l'obligation d'assurance décennale (le plus souvent un ouvrage de bâtiment), il se doit d'être assuré pour sa responsabilité décennale et ce, qu'il s'agisse de travaux neufs ou de travaux sur ouvrages existants (cas, par exemple, d'une entreprise de bâtiment qui participe à la construction d'une maison, à son extension, à des travaux de rénovation...).

## **Quels sont les risques et les sanctions en cas de défaut d'assurance ?**

Si un entrepreneur effectue, sans être assuré, des travaux qui sont soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale, il encoure des sanctions pénales.

Si les peines maximales (jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et une amende de 45 000 euros) ne sont pas toujours requises, des exemples récents de jugements montrent que les tribunaux peuvent condamner lourdement des professionnels non assurés, sans compter l'obligation de rembourser le coût des désordres.

**Suite dans le prochain bulletin municipal**

Cette année encore plus que les autres, la bienveillance, l'entraide et la solidarité seront les piliers de nos projets sur l'accueil périscolaire.

Ce début d'année scolaire a commencé par le mur de la bienveillance qui permet à chaque enfant de noter un geste, une parole qu'il a eu envers un de ses camarades ou de sa famille, et pour les parents, nous leurs avons concocté le même dans le SAS d'entrée.

Avec les ateliers créatifs et de sensibilisation (notamment avec Eco acteurs en Médoc partenaire de la CdC Médullienne pour l'agenda 21), soyez assurés que nos équipes s'engagent et initient vos enfants à la protection et au respect de l'environnement.

L'annulation de dernière minute du téléthon n'a pas empêché les petits Moulissois de montrer leurs grands cœurs : de la décoration pour la salle à la confection de petits objets lumineux pour égayer les tables des invités, rien n'a été perdu ! L'association des parents d'élèves les a exposés et proposés à des tarifs libres lors de la vente de sapins : 80 euros ont ainsi été récoltés au bénéfice du téléthon !

Rendez-vous pour de nouveaux projets et passez une très bonne année 2022!

Estelle Cousin, Directrice Les ptits Bouh

SPL Enfance Jeunesse Médullienne

[contact@medullienne.fr](mailto:contact@medullienne.fr)

05.56.58.65.75

1 avenue Gambetta

33480 Castelnau de Médoc

Suivez aussi notre actualité sur [www.cdcmédullienne.com](http://www.cdcmédullienne.com) et sur la page Facebook de la Communauté de communes Médullienne

---

## Parentalité

Les parenTHESEs sont des ateliers de soutien à la parentalité, financés par la Communauté de Communes Médullienne, mais choisis et organisés par notre commune.



À Moulis, nous avons accueilli des ateliers parents-enfants avec deux ateliers animés par l'animatrice de Fabricamania. En octobre, les duos parents-enfants ont pu créer avec ses conseils des attrapes-rêves et en décembre une couronne de Noël (qui a connu un grand succès).

L'animatrice des Eco-acteurs est venue en novembre, faire découvrir le plaisir de bricoler et de fabriquer ensemble des mangeoires à oiseaux.

D'autres enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir les bienfaits de la relaxation, et ont pu bénéficier des bons conseils donnés par Malika, de l'association ZEN FAMILY (à mettre en pratique à leur domicile).

Cette programmation d'ateliers a été complétée par un spectacle débat, sur le thème des émotions et les couleurs. Les deux comédiens de La compagnie Blop ont joué les émotions avec mimes, chansons, puis une psychologue, Nelly De Almedia, a ouvert le débat sur ce que l'on a pu ressentir pendant la représentation. Petits et grands ont pu décrire leur ressenti et les échanges

furent enrichissants.



## Projet de territoire Construisons la Médullienne de demain



**Les 32 élus communautaires de la CdC Médullienne portent l'ambition de construire pour les 10 prochaines années un programme d'actions publiques pour améliorer la qualité de vie dans nos 10 communes.**

### Un projet basé sur la participation des habitants

Habitants d'Avensan, Brach, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Le Temple, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Sainte-Hélène, Salaunes et Saumos, vous étiez invité(e)s mi-septembre, par le biais du bulletin communautaire à nous partager votre vision du quotidien : habitat, logement, travail, déplacements, formation, etc. Merci, vous avez répondu à l'appel : près d'un millier de réponses venant de vos foyers et entreprises ont été enregistrées du 16 septembre au 31 octobre 2021.

Plus de 400 personnes, dont vos élus municipaux et communautaires, des agents des mairies, des services des partenaires institutionnels (comme le Région, le SDIS, la CAF, etc.) mais aussi des citoyens engagés et des porteurs de projets innovants et éco-responsables (associations, entreprises, particuliers) ont par ailleurs participé à des ateliers et aux forums citoyens. Le dernier est le 06 janvier 2022 à 18h30 au château Duplessis à Moulis.

Forts de votre participation à cette concertation, les élus communautaires voteront, le 10 mars 2022, pour un programme d'actions bâties sur la base de besoins et d'attentes exprimés collectivement.

Pour en savoir plus : [www.cdcmédullienne.com](http://www.cdcmédullienne.com)

## Nouveau en déchetteries

Les particuliers peuvent désormais déposer les pneus propres et sans jantes des véhicules légers, des motos et des scooters. Sont refusés les pneus sales ou cisailés et les pneus d'ensilage. Sont acceptés : 4 pneus / foyer / an.

Le saviez-vous ? Une fois recyclés, les pneus redeviennent du caoutchouc et retrouvent une seconde vie comme matériau de soutènement pour les travaux publics ou sont transformés en combustible stable et sans polluant avec un fort pouvoir calorifique.



## Vous avez un projet de construction ou de rénovation ?

Vous souhaitez construire un abri de jardin ou un garage, ou agrandir votre logement, ravalement la façade, etc. Le service Autorisations du droit des sols qui instruit votre demande a établi 9 fiches conseils pour vous accompagner dans vos démarches. Elles sont disponibles à l'accueil de votre mairie et en ligne sur le site internet de la CdC Médullienne. De l'info pratique, c'est le bon plan !

Pour la dématérialisation des demandes d'urbanisme depuis

le 1er janvier 2022, une seule adresse :

<https://sve.sirap.fr/#/033297>



## Les permanences de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat durant le premier semestre 2022

Mardi 4 janvier - Castelnau-de-Médoc (Annexe de la CdC Médullienne - 1 Avenue Gambetta)

Mardi 1er février - Le Porge (Mairie - 1 Place Saint-Seurin)

Mardi 1er mars - Castelnau-de-Médoc (Annexe de la CdC Médullienne - 1 Avenue Gambetta)

Mardi 5 avril - Le Porge (Mairie - 1 Place Saint-Seurin)

Mardi 3 mai - Castelnau-de-Médoc (Annexe de la CdC Médullienne - 1 Avenue Gambetta)

Mardi 7 juin - Le Porge (Mairie - 1 Place Saint-Seurin)

+ d'infos sur [www.cdc.medullienne.com](http://www.cdc.medullienne.com)

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT / RENOUVELLEMENT URBAIN

AVENSAN, BRACH, CASTELNAU-DE-MÉDOC, LE PORGE, LE TEMPLE, LISTRAC-MÉDOC, MOULIS-EN-MÉDOC, SAINTE-HÉLÈNE, SALAUNES, SAUMOS.

**Rénovons ensemble**  
VOTRE LOGEMENT  
en 2022

**Renseignez-vous lors d'une permanence**

<p>&gt;&gt; À CASTELNAU-DE-MÉDOC Annexe de la CdC Médullienne 1 avenue Gambetta Mardi 4 janvier 2022 Mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 Mardi 3 mai 2022</p>	<p>&gt;&gt; AU PORGE Mairie - 1 place Saint-Seurin Mardi 1<sup>er</sup> février 2022 Mardi 5 avril 2022 Mardi 7 juin 2022</p>
--	---

Prenez rendez-vous en contactant directement Soliha Gironde  
tél. 05 56 33 88 94 / [www.gironde.soliha.fr](http://www.gironde.soliha.fr)

Plus d'informations sur [www.cdcmedullienne.com](http://www.cdcmedullienne.com)

### Bien-vivre, c'est aussi se sentir bien chez soi

Pour redémarrer l'année du bon pied, voici une astuce pour les propriétaires bailleurs ou occupants qui auraient le projet ou l'envie de rénover leur logement : la CdC Médullienne vous permet d'être accompagné pour monter le dossier de demandes d'aides auxquelles vous avez peut-être droit.

Les financements sont variés et ce n'est pas forcément simple de s'y retrouver, c'est pourquoi être aidé soulage les démarches.

Savez-vous que ce dispositif est 100% gratuit ?  
Savez-vous que les aides peuvent AÜSSI financer des travaux d'adaptation : aménagement d'une douche au lieu d'une baignoire (handicap, vieillesse) par exemple ?

Renseignez-vous sur ce dispositif : « Rénovons ensemble votre logement » en prenant rendez-vous par téléphone au 05 56 33 88 94

Pour nous contacter :  
CdC Médullienne 4 place Carnot  
BP 65  
33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC  
Tél. : 05 56 58 65 20 | Mail: [medullienne@cdcmedullienne.fr](mailto:medullienne@cdcmedullienne.fr)  
[www.cdcmedullienne.com](http://www.cdcmedullienne.com)



Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Office de Tourisme Médoc plein Sud couvre les 10 communes de la Communauté de Communes de la Médullienne : Avensan, Brach, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Le Temple, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Salaunes, Sainte-Hélène et Saumos.

L'équipe de l'Office de Tourisme accueille et informe les visiteurs et les locaux gratuitement sur l'offre touristique locale, mais pas que ! Elle fédère et accompagne les prestataires touristiques du territoire dans leurs projets.

L'équipe est aussi disponible pour tous les habitants du territoire. Vous cherchez

une activité ? Vous souhaitez occuper les enfants ou petits-enfants et vous ne savez pas quoi faire ? N'hésitez pas à les contacter et les conseillers en séjour auront le plaisir de vous proposer les professionnels alentour pour passer un bon moment !

L'Office de Tourisme dispose de deux accueils itinérants et mobiles afin d'être au plus près de vous :

[La Pignotte, présente d'avril à septembre au Porge](#)  
Le Pignon sur les marchés et les manifestations en



juillet et août

D'octobre à mars, [l'équipe est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 \(sauf jours fériés\) pour répondre à toutes vos questions par e-mail et par téléphone ou sur les réseaux sociaux.](#)

### Découvrez le territoire de Médoc plein Sud !

L'Office de Tourisme Médoc plein Sud propose diverses animations tout au long de l'année :

- *Les Afterbeach* : tous les mercredis soirs de mi-juillet à fin août, pause dégustation dans un château du Médoc. Au programme : visite du domaine, dégustation vin et planche de charcuterie.

- *Un jour, un château* : chaque jour de mi-juillet à mi-août, rencontrez les producteurs pour une visite dégustation au cœur de leur domaine.

- *Les visites nature et patrimoine* : de mars à novembre, venez découvrir la faune et la flore ainsi que le patrimoine historique et architectural de notre territoire. 5€/adulte, 3€/enfant -18ans, gratuit -5ans.



### Contact

+33 5 64 31 07 77 ou +33 6 42 59 33 69

[accueil@medocpleinsud.com](mailto:accueil@medocpleinsud.com)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/leporgeocean/>

Compte Instagram : <https://www.instagram.com/medocpleinsud/>

Retrouvez toutes les informations du territoire : [www.medocpleinsud.com](http://www.medocpleinsud.com)

Afin d'être au courant de toutes les actualités, inscrivez-vous à la newsletter !

La Jalette de Moulis, affluent rive gauche de l'Estuaire de la Gironde.

Suite aux épisodes pluvieux extraordinaires de l'hiver 2017/2018, des problèmes importants d'érosion se sont successivement posés, induisant ainsi la dégradation des berges notamment après la traversée de la route du Mayne, érosion active de la rive gauche sur la quasi-totalité du linéaire, obstruction du lit par des dépôts divers de gravats.

C'est dans ce contexte que le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau a fait appel au bureau d'étude Rivière Environnement afin d'assurer la Maîtrise d'œuvre des travaux de remise en état des berges.

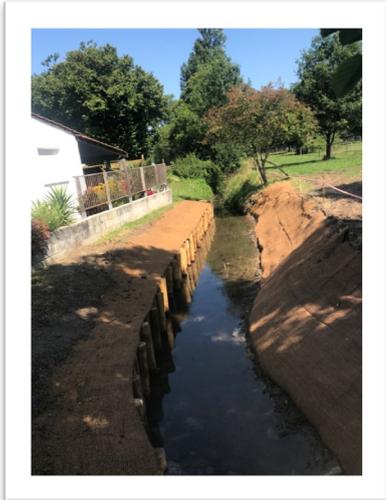
Egan Aquitaine a remporté ladite consultation pour un démarrage des travaux début septembre. La première étape a consisté en une gestion raisonnée de la ripisylve, afin d'assainir le peuplement dégradé et permettre l'accès ultérieur des engins, nécessaire aux travaux d'aménagement.

Le dérasement des vestiges de l'ouvrage, la mise en forme de la berge impactée et la mise en œuvre d'un seuil en enrochements, calé selon les exigences de la continuité écologique définie par le cahier des charges (respect des

penne, granulométrie, profils en long et en travers).

L'enlèvement des encombrants dans le lit de dérivation ainsi que le traitement des atterrissements devaient ensuite permettre de rétablir les caractéristiques morphodynamiques initiales du bief, en vue de la restauration des rives érodées.

Pour finir, la quasi-totalité des rives ont fait l'objet d'une restauration par technique mixte, visant à rétablir le profil initial de la berge. Un tunage constitué de pieux bois et d'une clôture girondine en Châtaignier a ainsi été mis en place en pied de berge. Les encoches d'érosion ont été comblées à l'aide d'apport de remblai et de terre végétale. La protection du talus a été réalisée à l'aide d'un géofilet coco biodégradable dans l'attente de sa revégétalisation.



## Le Parc Naturel Régional du Médoc (PNR)

Le Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Médoc créé le 26 mai 2019, fédère les 4 communautés de Communes du Médoc auxquelles s'ajoutent les communes d'Eysines, Blanquefort, St Aubin et Parempuyre.

21, rue du Général de Gaulle  
33112 Saint Laurent Médoc  
05.57.75.18.92.  
Site : [www.pnr-medoc.fr](http://www.pnr-medoc.fr)



### Dernières actualités :

Le 02 novembre : Visite à la ferme

Le 02 décembre : à la rencontre de Thierry et Marie-Pierre FAUCHIER, ostréiculteurs

Le 14 décembre : les rencontres de l'écopastoralisme





Comité des Fêtes



Grand Poujeaux Médrac

## Comité des fêtes de Grand-Poujeaux –Médrac

### Rappel historique

Le 1<sup>er</sup> mai 1907, le journal officiel fait état de la naissance de la Société des Fêtes du Grand-Poujeaux - Médrac.

Monsieur BARRIERE, scieur (scierie à la gare), est le premier président. Il dépose les premiers statuts et le premier bureau à la préfecture.

Monsieur BAUDET, le chef de gare, est vice-président. Ils organisent déjà une fête pour la St André dans ce quartier où le train est arrivé pour la première fois le 24 juillet 1869.

Un bar s'est installé en face de la gare. On fait des réunions, on y danse aussi.

La tonnellerie, (Mécanique Lescoutra), un négociant, (les entrepôts de Moulis), la scierie, la gare, emmène beaucoup de monde. Ils décident de transporter la fête dans le village.

Les premiers manèges pourront s'installer. Ce sont eux qui décident de la date.

En 1920 M. BAUDET prend la présidence suivi par un poujalais, M. RAYMOND en 1925. Courses cyclistes communales, courses de brouette, tour de Poujeaux à la marche, etc., etc., animent la fête avec un bal dans un chai libre.

Le bal de St André se fait à Poujeaux. Le lundi de la fête sera chômé et payé ainsi que le jour de St André (le 30 novembre).

M. SEGUIN Edgard devient président puis M. REYMOND Oscar en 1932 et en 1939 M. GOBINAU Pierre.

Le chai de Mme DUBUC, bien placé sur la place, est souvent prêté pour le bal. Puis c'est la guerre !

on ne reprendra les festivités qu'en 1946.

En 1949, Mme Veuve DUBUC Eléonore accepte de vendre son chai pour la somme de 2 000 francs anciens.

La société de Secours Mutuel, présidé par M. LAMBERT Jean, qui est encore active, s'associe à la Société des fêtes et aura droit de réunion et pourra faire quelques spectacles.

Des « Bons d'emprunt » de 100 francs anciens remboursables en 15 ans seront émis pour racheter le chai par la Société des fêtes de Grand-Poujeaux - Médrac.

Ces « bons d'emprunt » seront puisés par les habitants des villages de Grand-Poujeaux, Médrac, Guittignan et le Bourdieu.

L'acte est passé devant M. CHASSERY (notaire à Lamarque) le 23 juin 1949.

Un travail colossal est alors entrepris. M. DELMAS Marcel, charpentier à Médrac, M. LAMBERT Jean, M. CASTAING David, M. BATAILLEY Edouard seront les coordonnateurs, accompagnés de beaucoup de jeunes et moins jeunes. Démolition du grenier, récupération de poutres et solives refendues, construction d'une scène avec rideaux et tentures, éclairages, cabine de cinéma seront les occupations principales des jours de repos.

Bientôt cinéma tous les vendredis soirs puis une séance supplémentaire le dimanche après-midi.

(suite page suivante)

## Comité des fêtes de Grand-Poujeaux –Médrac (suite)

Des spectacles sont organisés, des lotos, des repas. Le cercle artistique des jeunes de Moulis fait chaque fois salle comble lors de ses représentations.

En 1954 M. BATAILLEY Edouard devient président puis 10 ans plus tard M. BATAILLEY André.

En 1965 un foyer de jeunes est constitué. L'animateur sera M. CAMPISTRE Jean-Pierre. La fête prend de l'ampleur.

En 1988 la Société reçoit le prix national du maintien de l'art de la fête.

En 2006 Mme BATAILLEY Windy devient présidente. Cette année-là, le nom de l'association évolue et passe de « société des fêtes » à « comité des fêtes ».

2007, on célèbre le centenaire du comité des fêtes de Grand-Poujeaux - Médrac. Une fête qui restera gravée dans bon nombre de foyers moulissois, tant elle a été particulièrement festive.

En 2015 Mme DUMAS Sandrine devient à son tour présidente.

2020, 2021 : COVID 19, donc pas de fête autorisée.



Notre fête locale se tient traditionnellement le week-end après Pâques. A l'heure où nous écrivons cet article, nous sommes plutôt pessimistes quant à la tenue de la fête locale aux vues des contraintes sanitaires actuelles et à venir.

L'ensemble des membres du comité des fêtes de Grand Poujeaux - Médrac vous souhaite une année 2022 sereine et pleine d'espérance.

---

## Les camarades de combat



Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées de façon simple. Après la messe du souvenir qui a eu lieu à Sainte-Hélène, nous nous sommes retrouvés sur le parvis de l'église saint Saturnin de Moulis pour rendre hommage à nos disparus. Nous étions un tout petit peu plus nombreux que pour le 8 mai, quelques enfants et les pompiers nous ont accompagnés pour cette cérémonie.

La municipalité nous a conviés à un vin d'honneur, distances à peu près respectées. Le bureau n'a pas souhaité organiser de repas, afin de ne laisser courir aucun risque aux plus fragiles d'entre-nous.



*Tous nos vœux pour cette nouvelle année.*



### Les hirondelles de Moulis

Les hirondelles de Moulis ont régulièrement participé aux Activités :

- du mardi : loto, belote, rummy cub, scrabble .... Goûter, et ...papotage. (15 personnes)

- du mercredi : ateliers créatifs - peinture, tricots, broderie, décoration... (entre dix et douze personnes). ...

Les talents de décorateurs ont été laissés en veilleuse, les repas festifs n'ayant toujours pas repris.

Ces derniers jours, les masques sont revenus. Tout naturellement. Chacun étant conscient des risques.

Et cela n'empêche pas la joie de se retrouver et la bonne humeur.

*Nous vous souhaitons une belle année 2022*



### Moulis Tonic

La saison sportive de l'association MOULIS TONIC a pu démarrer avec pass sanitaires, masques, et gestes barrières ! Mais quel bonheur pour petits et grands de pouvoir à nouveau bouger et se retrouver !! Quelque 80 enfants sont au rendez-vous cette année en éveil corporel, street jazz et hip hop, sous les yeux bienveillants de leurs professeurs.

Une soixantaine d'adultes se retrouve au choix, aussi bien le matin qu'en fin de journée, de tous âges et de tous niveaux sportifs, partageant également des moments conviviaux au restaurant. Les nouveaux adhérents sont accueillis tout au long de l'année directement aux cours qui ont lieu à la salle polyvalente. L'équipe des bénévoles de l'association vous rappelle le programme 2021-2022 :

Adultes dès 16 ans FITNESS Lundi 10h30-11h30 avec Isabelle  
CRAZY FITNESS Lundi 18h30-19h30 avec Isabelle

PILATES Mercredi 10h30-11h30 avec Cyril

CARDIO-FIT ou PILATES jeudi 19h-20h avec Olga

Adultes et ados dès 12ans DANSE ZUMBA Mercredi 19h-20h avec Sandra

Enfants 3 à 6 ans EVEIL CORPOREL Mercredi 17h15 avec Sandra

Enfants 4 à 7ans STREET JAZZ jeudi 17h-18h avec Olga

Enfants et pré-ados 7-14ans HIP HOP Mercredi 18h-19h avec Sandra

Enfants et pré-ados 8-14ans STREET JAZZ Jeudi 18h-19h avec Olga

### Les amis coureurs

La nouvelle association moulissoise, **les amis coureurs**, va organiser le 29 mai 2022 un évènement sportif sur la commune.

Il s'agit du **trail de moulis**. Une course pédestre de 10 et 21 kms ainsi qu'une randonnée de 10 kms qui traversera les jolis vignobles, châteaux et lieux de notre commune.

L'association organisera aussi un vide grenier le 20 février 2022 à la salle polyvalente de Moulis en Médoc.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Mr Biraud Jean-Christophe au : 0699206685

## **chasse**

Chasseurs (ses) de Moulis et amis de la nature, ce début de saison a été marqué par différents accidents de chasse en France. Nous nous permettons de vous rappeler que la sécurité est notre priorité et le restera dans toutes circonstances. La pratique de la chasse doit se faire en harmonie avec tous les usagers de la nature et ce, quel que soit le mode de chasse, gros gibier, gibier à plumes etc...

Cette année une bien triste nouvelle a assommé les chasseurs du sud-ouest concernant des pratiques traditionnelles de chasse et en particulier celle aux pentes aux alouettes. En effet, sur les dernières pentes de Grand Poujeaux les ressorts ne se sont pas tendus. Les moments de convivialité, la fumée du casse-croute n'a pas embaumé le chemin de la Raze. Notre ruralité voulue et nos coutumes de chasse, ou pas d'ailleurs, sont en danger.

Malgré cela, cet été 2021 ont été observées 2 compagnies de perdrix rouges qui vraisemblablement ont réussi à se reproduire. Les lièvres sont également présents et de souche sauvage !

Les grives tant appréciées par la majorité des chasseurs Moulissois ont été un peu en avance...

Les adhésions se maintiennent à des niveaux à peu près constants encore cette année. Cependant quelques tricheurs se permettent de chasser sans carte (nous les connaissons et ils se reconnaîtront sûrement... ils sont à présent prévenus).



Nous avons organisé avec l'école maternelle de Grand Poujeaux et la fédération des chasseurs, des sorties pédagogiques pour sensibiliser les jeunes sur la nature.

Lors de notre pratique nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages de toute nature, déchets verts, poches poubelle, gravas de toutes sortes. Ces dépôts sont intolérables et nous les condamnons. Pour remédier à ces incivilités, la société de chasse de Moulis participe et participera encore à la matinée Moulis Propre. Cette petite matinée de bénévolat, en ces temps où l'écologie est sur toutes les lèvres, permet d'être acteur envers la nature tout en étant chasseur. Nous comptons sur vous chasseurs ou amoureux de la nature pour y participer.

Après ce petit bilan, l'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter une belle et riche année 2022 avec santé et prospérité pour vous et vos proches.

Le Président,  
Jean-Baptiste MANENTE



## **Les p'tits bouchons**

C'est avec plaisir et bonne humeur que l'association des parents d'enfants :

### **Les P'tits Bouchons de Moulis en Médoc**

a commencé une nouvelle rentrée pleine de projets. En effet, pour ce début d'année scolaire, nous avons mis en place plusieurs projets pour ce dernier trimestre 2021 :

**Le pot d'accueil des p'tits bouchons** : l'association a invité les parents à un apéritif dînatoire qui a eu lieu le 24 septembre, pour donner l'occasion aux parents de venir nous rencontrer et de partager une soirée enfants/parents. Tous ont été ravis de ce moment de partage, à rééditer l'année prochaine !



## Les p'tits bouchons (suite)

**Le vide ta chambre** : a eu lieu le 10 Octobre en extérieur pour éviter toute restriction sanitaire, cet évènement est d'années en années un succès. Parents et enfants, vendeurs ou acheteurs, tous y trouvent leur bonheur. Les crêpes de Cathy et les gaufres de Béné ont eu beaucoup de succès !

**Halloween**: Pour la première fois les p'tits bouchons ont proposé une après midi halloween, qui a été un franc succès pour son atelier maquillage, son chamboule tout à bons et les coloriations effrayants rigolos...

**Les sapins** : A l'arrivée des fêtes de fin d'année nous avons proposé à la vente en précommande des sapins Nordmann coupés ou en pots aux parents ainsi qu'à tous les Moulissois. Comme chaque année cette vente est un succès, Ils ont été livrés pour le 03 et 04 décembre, date idéale pour que petits et grands puissent les décorer et en profiter jusqu'à Noël !

**Les chocolats des demoiselles de margaux**: Pour sa deuxième édition les chocolats des demoiselles de margaux ont fait le bonheur de tous pour satisfaire les gourmandises des fêtes, nous avons le plaisir de faire travailler cette entreprise locale qui est une valeur sûre.

Les P'tits Bouchons vivent grâce à sa vingtaine d'adhérents, dont 15 personnes, très impliquées, qui lors des réunions apportent leurs idées au bureau (constitué de trois personnes). Les projets naissent grâce à des petites pensées qui deviennent de grands et beaux événements pour les enfants de Moulis. Toute aide est la bienvenue ! Notre association est portée par des parents volontaires : le but étant de prendre du temps ensemble parents / enfants, de manière raisonnable pour tous.

**Plus nombreux... plus d'idées...plus de projets...**

L'année 2022 débutera par la préparation du carnaval. Nous attendons toujours plus de monde : parents, grands parents d'enfants de Moulis ou Moulissois, vous pouvez nous rejoindre en contactant Cécile, notre présidente, par mail « [lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com](mailto:lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com) », réponse assurée !

Le bureau des P'tits Bouchons.

## Les Herbes Folles

### Jardins partagés à Moulis



JARDINS PARTAGÉS  
MOULIS-EN-MEDOC



Le premier anniversaire des **Herbes Folles** était l'occasion parfaite pour célébrer autour d'un repas samedi 16 octobre, la première année d'existence de notre jardin partagé.

Petit moment convivial sous un soleil radieux pour faire un arrêt sur image des travaux réalisés. Cette journée fut un formidable moment d'échanges et de rires, une abondance d'idées et de projets en sont ressortis.

L'occasion donc, de faire le bilan en tous points positif, d'une année riche de réalisations (création des buttes, clôtures, cabane, récupérateurs d'eau, système d'irrigation, spirale aromatique...) et de belles récoltes !





Nous avons ré ouvert 15 jours plus tard le jardin pour la soirée d'Halloween, avec soupe de citrouille, vin chaud et des histoires qui faisaient vraiment peur !

Nous attaquons à présent les travaux d'hiver, maintenant que le jardin est au repos, en nous retrouvant les samedis après-midi de beau temps. Nous avons ainsi accueilli l'association "La Boussole Médoc", épicerie solidaire à Lustrac pour un atelier "buttes de permaculture" le 13 novembre. Ce fut l'occasion d'entamer la création de notre "butte aux sorcières", un large talus qui accueillera dans les mois qui viennent, toutes sortes de

plantes médicinales et aromatiques.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre dans ce projet ou juste venir découvrir les jardins il suffit de visiter notre site ou Facebook pour connaître les dates auxquelles vous pourrez venir nous rencontrer en poussant le portail jaune derrière les écoles.

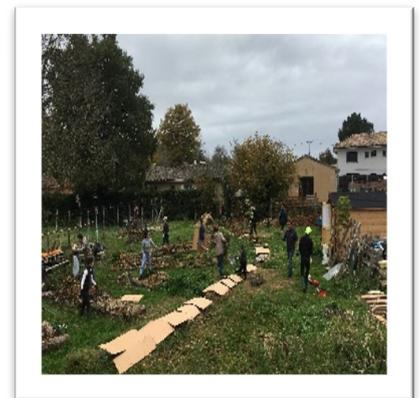
Contact mail : [jardinslesherbesfolles@gmail.com](mailto:jardinslesherbesfolles@gmail.com)

Facebook : [Les Herbes Folles Jardins Partagés à Moulis en Médoc](#)

Site Internet : <https://les-herbes-folles.wixsite.com/jardins>

Instagram : <https://www.instagram.com/jardinslesherbesfolles>

Adhésion annuelle : 10 €/an/famille



## A.S.A.M.L.



**A.S AML**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL  
LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE  
DISTRICT DE LA GIRONDE**

**AMICALE SPORTIVE  
AVENSAN-MOULIS-LISTRAC**

*Club créé en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML  
Siège social : Mairie de Moulis en Médoc*



**A.S AML**

Après une saison 2020/2021 pratiquement sans compétition, nos licenciés ont repris le chemin des terrains depuis la fin de l'été et ont débuté leurs championnats ou plateaux début septembre.

En cette période encore perturbée par la crise sanitaire, nous espérons que nous ne serons pas encore une fois obligés de demander à nos adhérents de rester éloignés de leur terrain de jeu et ceci durant une période plus ou moins longue. Nous croisons les doigts pour qu'enfin nous puissions aller jusqu'en juin prochain sans encombre et faire enfin une saison normale après deux années bien compliquées.



LE COMITE DIRECTEUR DU CLUB



## A.S.A.M.L. (suite)



EQUIPE U14/U15

Cette saison encore, notre club compte deux équipes en seniors qui évoluent une en D3 et l'autre en D4. Le début du championnat est moyen pour nos deux formations qui peuvent faire mieux !

Deux formations Vétérans (1 en - de 40 ans et 1 en + de 40 ans) qui évoluent le dimanche matin en championnat Celtic contre des équipes girondines. Une équipe « Foot loisirs » qui dispute ses rencontres le vendredi soir dans un championnat « Médocain » contre des clubs de notre presqu'île !

Encore une fois, cette année une entente a été signée avec le club voisin du CASH (Sainte-Hélène) dans les catégories allant des U10/U11 aux U16/U17 et même une en féminines (foot à 8) avec des jeunes filles appartenant aux catégories U14/U15/U16/U17. Les lieux des entraînements ont été fixés en fonction des disponibilités de chacun des deux clubs mais aussi le choix et les vœux des dirigeants.

Nous n'oublierons pas nos deux dernières catégories (pas en entente) avec nos plus petits (U6/U7 et U8/U9) qui s'entraînent tous les mercredis soirs sur le terrain de Listrac. Là aussi, beaucoup d'enfants cette année sont venus rejoindre notre club et cela est encourageant.

Nos dirigeants et dirigeantes qu'il faut féliciter et remercier pour leur fidélité, ténacité et dévouement sont malheureusement de moins en moins nombreux et bien souvent les mêmes d'une année sur l'autre.

Nous n'oublierons pas nos trois arbitres... Stéphane, David et Rui toujours présents et fidèles au club.

Nous remercierons nos trois municipalités pour leur aide financière, matérielle et morale, mais aussi nos partenaires, sponsors et annonceurs pour leur partenariat.

Si la crise sanitaire, nous le permet nous organiserons nos différents tournois qui depuis deux années n'ont pas eu lieu. Voici les dates fixées lors de la dernière réunion du comité directeur.

- Samedi 23 Avril 2022 tournoi à Avensan (Puiberon) pour les U6-U7 et U8-U9.
- Dimanche 24 Avril 2022 tournoi à Avensan (Puiberon) pour les U10-U11 (challenge R. Sabourdy) et pour les U12-U13 (challenge J-P Dodier).
- Dimanche 22 Mai Tournoi de sixte Rafael FAYE à Avensan.
- Samedi 28 Mai challenge A. Esteves (U14-U15) sur Avensan et Moulis.

**PS : Nous jouerons la dixième édition cette année...Anthony nous a quitté le 22 avril 2012**

- Samedi 11 juin Tournoi de l'Amitié à Moulis.
- Samedi 25 Juin : Assemblée générale.

Nous participerons comme toutes les autres associations aux marchés nocturnes de Moulis sans oublier la fête champêtre de St-Raphaël (le week-end après le 14 juillet) à Avensan chaque saison nous sommes présents durant deux jours où nous assurons le service restauration.

**Dernière minute** : Suite aux dernières recommandations du gouvernement et en concertation avec la Mairie, nous avons dû annuler l'arbre de Noël prévu à la salle polyvalente de Moulis. Nous avons tout de même organisé une petite réception pour nos licenciés au stade pour leur remettre le petit cadeau prévu et leur distribuer une collation à emporter tout ceci en respectant les gestes barrières.

Comme chaque année, le Président de l'AS-AML et le comité directeur présentent tous leurs vœux pour l'années 2022. Santé, prospérité et paix à tous ses licenciés, à leurs familles, supporters, sponsors, partenaires mais aussi aux lecteurs du journal municipal de Moulis.

RAPPEL : Pour nous suivre site Internet. <http://as-aml.footeo.com>

FACEBOOK : [As AML CLUB](#) ou/et [Animation AS AML](#)

secrétariat du club : 05 56 58 10 59 ou 06 24 84 86 19 / E-mail : [foot.asaml@orange.fr](mailto:foot.asaml@orange.fr)

Ou adressez vos courriers à l'adresse suivante : AS-AML Impasse Mau Ainé 33480 Moulis en médoc



EQUIPE FEMININE U14/15/16/17



TROPHÉE A. ESTEVES

## Bienvenue au village

Le dimanche 7 septembre, tout Médrac s'est retrouvé pour le pique-nique des voisins. Cette année, changement de lieu, la famille Cosenza-Raspaud nous ayant gentiment prêté leur pré, nous avons pu profiter d'une très belle journée et d'une forte chaleur sous les tonnelles installées pour l'occasion. C'était justement le moment pour tout le quartier de se retrouver, de rencontrer des nouveaux venus, de projeter des actions futures en partageant apéritif et repas.



Dimanche 31 octobre, pour Halloween, l'association a organisé une chasse aux bonbons dans Médrac. Une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont bravé la pluie du début d'après-midi pour récolter des bonbons, ou... lancer un sort aux habitants ! Nous remercions ceux qui avaient prévu de quoi satisfaire tous ces sorciers, et nous ajoutons une mention particulière à ceux qui avaient anticipé une animation chez eux. Nous avons ainsi rencontré deux sorciers presque desséchés à force de nous attendre, et un ours maléfique vraiment terrifiant et son ourson, et même ... le druide de Médrac ! L'après-midi s'est conclue par un apéritif effrayant à la salle de Grand Poujeaux.

Le samedi 27 novembre, les joueurs de jeux de société de Moulis faisaient leur retour dans la salle polyvalente, après une année d'absence.

Le jeu de société, depuis quelques années, revient à la mode dans les familles, entre amis, dans des associations. Avec les confinements successifs, il a peut-être même trouvé de nouveaux adeptes, comme à Médrac.

Ainsi, en cette fin novembre, nous avons pu croiser lors de la soirée des joueurs occasionnels, des joueurs compulsifs, des joueurs du dimanche, des petits joueurs ou d'autres d'expérience. Des tables se sont formées toute la soirée, certaines parties s'éternisant plusieurs heures et d'autres finissant à peine commencées. Atout de cette soirée, toute la palette réunissant 30 ans de consoles vidéo, de la Nintendo jusqu'à la réalité virtuelle et sa descente en cage sous l'océan. Certains joueurs s'y sont livrés à fond...



Nous avons pu compter jusqu'à une grosse soixantaine de personnes. Les repas servis ont rassasié les participants, et ont dépanné ceux qui ne pensaient pas rester ; les multiples desserts et les crêpes également.

Des membres de l'association de jeux de Castelnau, l'Aper Jacta Est, étaient présents pour présenter d'autres jeux et lancer des parties nécessitant des explications (certaines fois difficiles). Certains joueurs se sont même arrêtés au stand de Jérôme, de Toi Moi Jeux, boutique itinérante de jeux de société de Listrac, présent ce samedi, pour anticiper les courses de la fin décembre.

De l'avis général, ce fut une réussite. Rendez-vous est pris pour l'année 2022.

A venir, si les conditions sont réunies, une soupe détox à l'abribus début janvier, après les fêtes, et une soirée Just Dance en février, pour danser mais sans les stars. A bientôt, en espérant vous voir nombreux !

**Composition du bureau de Bienvenue au Village :**

Présidente : Sandrine Perrier ; Trésorière : Séverine Saint Martin ; Secrétaire : Claire Monet

## 2ème semestre 2021

### 15 naissances :

- 24-07 : ERHARD Charlotte, Daisy ; Le Mayne  
31-07 : CHAOUNI Valentin ; Le Chalet  
21-08 : VASSEROT—BREITTMAYER Livio ; Petit Poujeaux  
25-08 : MARTINKEN Raphaël, Jean ; Piquey  
29-09 : LACOSTE Alba; Le bourg  
29 -09 : BINETRUY Margot, Dominique, Catherine ; Petit Poujeaux  
10 - 11 : BERNADOU Maëline, Jade, Lili ; route d'Avensan  
18 -11 : VILLAR Camille ; route d'Avensan



Liste incomplète. Accord d'insertion non reçu en mairie

### 5 mariages :

- 07- 08 : Bruno, Didier Philippe RENARD et Audrey, Laurence BERNARD  
07- 08 : Inès DOLEAC et Marion, Camille, Pierrette DEHES  
07- 08 : Mathieu PINSOLLE et Audrey DECOSTER  
21- 08 : David MESCHIN et Maurane, Thais DINZEY  
21- 08 : Romain, Pierre MELLIE et Sarah, Anna BORDELO



### 6 décès :

- 14 - 07 : HUET Jean-Marc, Maurice, Joseph  
17 - 08 : HUCHET Alain, Pierre, Marie  
08 - 10 : GAUDET Michel, Jean  
23 - 11 : BARENNES Xavier, Yves, René  
25 -11 : FLEURY née LAGARDE Andrée, Paulette, Catherine  
10 -12 : LEGRAND née ANTAGNAQUE Jeannine, Etiennette



Vous pouvez consulter les archives communales sur  
le site : « [archives.gironde.fr](http://archives.gironde.fr) »

# 2022



janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J
31 L	31 J	31 J	31 S	31 M	

Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ».

Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09

Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.

Rédacteur en chef : responsable Commission-Information

Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles